Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212902571-20260218-DCM2026_01_02-DE

COMMUNE DE SAINT-PABU. FINISTERE.

DELIBERATION DU 17 FEVRIER 2026. N°2026-01-02

Nombre de conseillers municipaux :	
En exercice	18
Présents	13
Votants	14

Le mardi 17 février 2026 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT-PABU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur David BRIANT, Maire.

Date de la convocation : le vendredi 13 février 2026

Etaient présents l'ensemble des conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Monsieur Simon JEGOU, ayant donné pouvoir à Madame Armelle JAOUEN, Monsieur Gildas BEGOC, Madame Gaëlle LE DILOSQUER, Monsieur Franck MENGUY et Madame Claudie LE NEL

Monsieur Jacques KERROS a été désigné en qualité de **secrétaire de séance**.

TARIFS SEJOURS ENFANTS ET JEUNES VACANCES ETE 2026

La Commune de Saint-Pabu organise l'été des mini camps et un séjour de vacances pour les enfants et jeunes âgés de 6 à 15 ans. L'objectif est de proposer durant l'été 2026 quatre séjours accessibles à tous, avec des activités variées.

Les séjours Enfants
Dans le cadre de l'accueil de loisirs (ALSH), la Commune organise des mini séjours ouverts aux enfants âgés de 6 à 11 ans :
- du 15 au 17 juillet 2026, à Saint-Pabu, pour 24 enfants âgés de 6 à 8 ans
- du 7 au 10 juillet 2026, à Carhaix-Plouguer, pour 16 enfants âgés de 9 à 11 ans
- du 25 au 27 août 2026, un séjour à vélo de Carhaix à Josselin, pour 12 enfants âgés de 9 à 11 ans

Les séjours Jeunes
La Commune organise également un séjour ouvert aux jeunes âgés de 12 à 15 ans :
- du 17 au 21 août 2025, un séjour à vélo en étoile en Normandie pour 12 jeunes âgés de 12 à 15 ans

Ci-dessous, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de valider les tarifs tels que présentés en Commission Finances mardi 3 février 2026.

Les tarifs sont présentés en intégrant une dégressivité à partir du deuxième enfant inscrit sur un des séjours. Cette dégressivité s'appliquera sur le tarif concernant les plus jeunes des enfants de la fratrie.

Ces tarifs s'appliqueront à toutes les familles inscrivant leur enfant indépendamment de leur commune de résidence.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212902571-20260218-DCM2026_01_02-DE

TABLEAU DES QUOTIENTS		PARTICIPATION DES FAMILLES							
QUOTIENT FAMILIAL		MINI CAMP Camping de l'Aber Benoît SAINT-PABU (15>17/07)		MINI CAMP Camping de la Vallée de l'Hyères CARHAIX-PLOUGUER (07>10/07)		SÉJOUR À VÉLO De CARHAIX à JOSSELIN (25>27/08)		SÉJOUR La NORMANDIE (17>21/08)	
		6/8 ans		9/11 ans		9/11 ans		12/15 ans	
			30%*		30%*		30%*		30%*
QF 1	0 à 400	54 €	38 €	72 €	50 €	54 €	38 €	90 €	63 €
QF 2	401 à 700	54 €	38 €	72 €	50 €	54 €	38 €	90 €	63 €
QF 3	701 à 900	64 €	45 €	82 €	57 €	75 €	53 €	124 €	87 €
QF 4	901 à 1000	80 €	56 €	94 €	66 €	92 €	65 €	180 €	126 €
QF 5	1001 à 1200	100 €	70 €	118 €	83 €	116 €	82 €	235 €	165 €
QF 6	1201 à 1400	120 €	84 €	136 €	95 €	135 €	95 €	290 €	203 €
QF 7	1401 à 1500	136 €	95 €	160 €	112 €	189 €	133 €	315 €	221 €
QF 8	1501 à 1600	150 €	105 €	184 €	129 €	204 €	143 €	340 €	238 €
QF 9	1601 à 1700	164 €	115 €	210 €	147 €	213 €	150 €	355 €	249 €
QF 10	≥ 1701	180 €	126 €	240 €	168 €	228 €	160 €	380 €	266 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, décide

- De valider les tarifs communaux ci-dessus pour les séjours enfants et jeunes 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire de SAINT-PABU :

- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,*
- *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
SAINT-PABU, le 18 février 2026
Le Maire,
David BRIANT



Le secrétaire de séance,
Jacques KERROS